

374540-2026 - Hange

Prantsusmaa – Ehitustööd – Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain-Relance lot 15 : ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES, Relance lot 16 : CVC – DESENFUMAGE, Relance lot 17 : PLOMBERIE – SANITAIRES, Relance lot 19 : EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE

OJ S 103/2026 01/06/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord - Paranduse teade
Ehitustööd

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: 35 CHU

E-posti aadress: Maud.LE.MENN@chu-rennes.fr

Hankija õiguslik vorm: Avalik-õiguslik isik

Hankija tegevus: Tervishoid

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain-Relance lot 15 : ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES, Relance lot 16 : CVC – DESENFUMAGE, Relance lot 17 : PLOMBERIE – SANITAIRES, Relance lot 19 : EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE

Kirjeldus: La présente consultation est lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique. Cet appel d'offres concerne le projet de Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain (35) - Relance des lots 15, 16, 17 et 19. Cette procédure fait suite à une première consultation lancée pour l'opération de restructuration / extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain comportant 21 lots dont l'avis de publicité a été publié au BOAMP le 15/01/2026 (annonce n°26-4390) et au JOUE le 15/01/2026 (annonce n°30398-2026) dont l'avis rectificatif a été publié au BOAMP le 13/02/2026 (annonce N°26-15292) et au JOUE le 13/02/2026 (annonce N°105070-2026). Dans le cadre de cette consultation, les lots 15 « ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES », 16 « CVC – DESENFUMAGE », 17 « PLOMBERIE – SANITAIRES » et 19 « EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE » ont été déclarés sans suite pour un motif d'intérêt général. Pour le lot 15, dans la mesure où il a été décelé des irrégularités dans le cadre du déroulement de la procédure, il a été décidé de déclarer sans suite la procédure pour motif d'intérêt général fondé sur un motif d'ordre juridique. Pour les lots 16, 17 et 19, il a été décidé de déclarer sans suite la procédure pour motif d'intérêt général fondé sur le besoin de l'acheteur qui doit être redéfini au regard des qualifications exigées. La capacité d'accueil sera de : • 15 places en accueil de jour • 8 lits pour Médecine • 4 lits en soins palliatifs • 16 lits SMR Polyvalent • 34 lits SMR Spécialisé • Une balnéothérapie d'une capacité d'accueil jusqu'à 10 patients • Locaux communs et de soins Le tout sur une surface de plancher d'environ 4300m². L'opération comporte une partie restructuration du bâtiment Médecine et une partie extension à ce même bâtiment. L'extension se fera sur un terrain vierge de toute construction après démolition d'une partie du bâtiment Médecine. L'extension sera située au nord de l'établissement actuel, à l'angle de la rue Jean Marie Laloy et du Square du Champ Saint-Denis à Antrain. La présente consultation est

décomposée en 4 lots. L'attribution sera effectuée lot par lot, sachant que les opérateurs économiques ne peuvent pas présenter d'offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus. Les opérateurs économiques ont la possibilité de présenter une offre pour tous les lots. Lot 15 ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES; Lot 16 CVC - DESENFUMAGE; Lot 17 PLOMBERIE - SANITAIRES; Lot 19 EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE. Le délai de validité des offres est fixé à 7 mois à compter de la date limite de réception des offres. Le marché public est un marché ordinaire traité à prix global et forfaitaire fixé à l'acte d'engagement. Le marché public est d'une durée de validité allant de sa date de notification à la fin de la période de parfait achèvement et ce, jusqu'à l'exécution des travaux qui y sont associés. Le délai global d'exécution des travaux est fixé dans l'Acte d'Engagement et ne peut en aucun cas être allongé. Il est, pour l'ensemble des 21 lots de la consultation initiale, de 25 mois à compter de la date figurant sur l'ordre de service prescrivant de commencer la phase de préparation, laquelle est de 2 mois.

Menetluse tunnus: 44d25820-796b-470a-9a5a-f007e8fbee65

Sisemine tunnus: GHT2026-11

Menetluse liik: Avatud

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Ehitustööd

Peamine liigitus (cpv): 45000000 Ehitustööd

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Kus tahes

2.1.3. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 2 944 200,00 EUR

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: Le marché comporte une clause d'insertion sociale pour les lots 15 et 16. Option : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement, au titulaire, un ou plusieurs marchés sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial.

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

Sans objet

Kohaldatav piiriülene õigus: Sans objet

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain-Relance lot 15 : ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES, Relance lot 16 : CVC – DESENFUMAGE, Relance lot 17 : PLOMBERIE – SANITAIRES, Relance lot 19 : EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE

Kirjeldus: Les montants estimés par lot sont les suivants Lot 15 ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES : 1 037 600€ HT, Lot 16 CVC - DESENFUMAGE: 1 022 700€ HT, Lot 17

PLOMBERIE - SANITAIRES :539 200€ HT, Lot 19 EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE: 344 700 € HT. La classification CPV pour les 4 lots est la suivante: Lot 15 ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES (45310000-3), Lot 16 CVC - DESENFUMAGE (45331210-1), Lot 17 PLOMBERIE - SANITAIRES (45330000-9), Lot 19 EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE (45212212-5). Les renseignements exigés au titre de la candidature sont : - une lettre de candidature permettant d'identifier le candidat individuel ou les membres du groupement, et dans ce dernier cas, la forme du groupement retenue, le nom du mandataire et le nom de l'ensemble des co-traitants (ou formulaire DC1 dans sa dernière version à jour). NB : En cas de groupement, un seul exemplaire est à fournir pour le groupement; - une déclaration sur l'honneur de ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique, s'il n'est pas recouru au formulaire DC1. NB : En cas de groupement, et dans la mesure où le formulaire DC1 n'est pas utilisé, chaque co-traitant doit fournir une telle attestation. - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ou formulaire DC2); - Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi; - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (utiliser le modèle fourni en annexe 1 du RC). - Les certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants listés ci-après, ou tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres : Lot 15 – Electricité courants forts et faibles : Qualifelec et Qualification P1 et P2 (IRVE); LOT 16 - Chauffage Ventilation Climatisation - Désenfumage : Qualibat 5213 : installation chauffage gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire >1.000m² mention RGE et Qualibat 5312 (VMC tout type de bâtiment); Lot 17 - Plomberie Sanitaire : Qualibat 5112 (Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²). - Aptitude à exercer une activité : - Le cas échéant, si le candidat doit être inscrit sur un registre professionnel, la preuve de cette inscription. Les candidats pour la passation des lots concernés doivent obligatoirement répondre aux prestations supplémentaires éventuelles: PSE 1 Lot 15 ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES : Changement du TGBT et de son inverseur de source ; PSE2: Lot 15 ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES : Eclairage du parking du personnel. Sisemine tunnus: GHT2026-11

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Ehitustööd

Peamine liigitus (cpv): 45223220 Toorehitiste ehitustööd

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement, au titulaire, un ou plusieurs marchés sur le fondement de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial.

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en oeuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du Code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée le 30 juin 2016. Elle désigne le Centre Hospitalier universitaire de Rennes comme établissement support du GHT «Haute-Bretagne». Ce GHT est composé des établissements suivants : - le CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES, - le CENTRE HOSPITALIER DE BROCELIANDE, - le CENTRE HOSPITALIER DE FOUGERES, - le CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL REDON-CARENTOIR, - le CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL (VITRE), - le CENTRE HOSPITALIER DE LA GUERCHE DE BRETAGNE, - le CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE, - le CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHE AUX FEES (JANZE), - le CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER. Seul l'établissement suivant est concerné par le présent marché public : - le CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE. Ainsi, il est confié au CHU de Rennes la fonction d'assurer, pour le compte de l'établissement partie, la passation du marché public ainsi que certaines missions liées à l'exécution (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). Les spécificités de l'établissement partie sont précisées dans les pièces du marché public. Toutes les autres missions de la phase d'exécution des marchés publics relèvent de l'établissement partie. L'exécution du marché public couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des commandes passées au titre des marchés publics, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement des factures, ...). De ce fait, dans cette consultation, le terme « CHU de de Rennes » désigne l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) «Haute-Bretagne». Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne est le maître d'ouvrage de l'opération. Toutes les entreprises seront tenues de prendre connaissance des difficultés liées au site avant de remettre leurs offres, notamment en ce qui concerne les modes d'accès. Des visites du site sont rendues obligatoires pour les lots suivants : - Lots N° 15 – 16 et 17 : Les entreprises candidates pour les lots dont les visites du site sont obligatoires devront remettre avec leur offre le bon de visite (cf. annexe 4 au règlement de consultation) signé par le représentant du maître d'ouvrage. Toute absence de ce document rendra l'offre irrégulière. Pour le lot 19, les visites sont conseillées. Les visites obligatoires et les visites conseillées sont programmées sur les créneaux suivants : Le mardi 12 mai 2026 de 14 à 16 heures ou le mercredi 13 mai 2026 de 9 à 11 heures. Les modalités d'organisation des visites de site sont précisées au règlement de la consultation. Les entreprises peuvent également contacter le CHMB pour organiser des visites complémentaires jusqu'au 4 juin 2026. Pour ce faire, les entreprises doivent contacter par email M. Bruno Cahierre : b.cahierre@chmb.fr.

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 37 Kuud

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 2 944 200,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: Les entreprises peuvent contacter le CHMB pour organiser des visites complémentaires jusqu'au 4 juin 2026. Pour ce faire, les entreprises doivent contacter par email M. Bruno Cahierre : b.cahierre@chmb.fr.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Selle meetodi kirjeldus, mida kasutatakse juhul, kui hindamist ei ole võimalik kriteeriumide abil teostada: Les critères d'attribution sont décrits au RC

5.1.11. Hankedokumendid

Keeled, milles hankedokumendid on ametlikult kättesaadavad: prantsuse keel

Hankedokumentide aadress: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2982823&orgAcronym=x7c>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2982823&orgAcronym=x7c>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Variandid: Ei ole lubatud

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 11/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 7 Kuud

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: ei

Kasutatakse elektroonilisi makseid: ei

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Lepitusorganisatsioon: Greffe du tribunal administratif

Vaidlustusorgan: Greffe du tribunal administratif

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne
Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: 35 CHU

Hankedokumentidele internetivälist juurdepääsu pakkuv organisatsioon: 35 CHU
Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: Greffe du tribunal administratif
Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: 35 CHU
Pakkumusi menetlev organisatsioon: 35 CHU

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: 35 CHU
Registreerimisnumber: 26350007600017
Linn: RENNES
Sihtnumber: 35033
Riik – jaotus (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)
Riik: Prantsusmaa
Kontaktpunkt: Maud Le Menn
E-posti aadress: Maud.LE.MENN@chu-rennes.fr
Telefon: 0299284201
Hankija profiil: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija
Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta
Hankedokumentidele internetivälist juurdepääsu pakkuv organisatsioon
Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused
Pakkumusi menetlev organisatsioon

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Greffe du tribunal administratif
Registreerimisnumber: 173 500 059 00014
Postiaadress: 3, Contour de la Motte
Linn: RENNES
Sihtnumber: 35044
Riik – jaotus (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)
Riik: Prantsusmaa
E-posti aadress: greffe.ta-rennes@juradm.fr
Telefon: 0223212828

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan
Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta
Lepitusorganisatsioon

10. Muudatus

Eelmise teate versioon, mida muudetakse
:
2288cd20-df9f-4a7c-a486-24a4f779e500-01
Muudatuse peamine põhjus
:
Hankija vea parandamine
Kirjeldus
:

Modification de la date de remise des offres et ajout de possibilité de visite jusqu'au 4 juin 2026. Pour ce faire, contacter par email M. Bruno Cahierre : b.cahierre@chmb.fr.

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 1c46d23f-877f-406a-ba1d-cd387bf8bf1d - 02

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 16

Teate saatmise kuupäev: 28/05/2026 15:19:30 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 374540-2026

ELT S väljaande number: 103/2026

Avaldamise kuupäev: 01/06/2026